



RAPPORT MORAL



Vers l'infini et au-delà !

22 octobre 2021. Val-Saint-Lambert. Seraing. La date et le lieu de notre dernier Congrès. Rappelez-vous, c'était tout juste après le Covid et le Congrès de notre Fédération, la FGTB Métal Liège-Luxembourg, avait conduit, à la réélection de notre président, **Thierry Grignard**.

Quatre années (et quelques semaines) plus tard, nous voici à nouveau à tirer le bilan de nos actions. Le rapport statutaire que vous tenez entre les mains se complète et s'éclaire, comme c'est devenu une tradition dans nos Congrès, de reportages et de témoignages recueillis par l'équipe de la FAR, la Form'action André Renard. Ces supports audiovisuels, qui vous seront présentés ce matin, vous pourrez aussi les retrouver sur le site internet de la Fédération (www.fgtbmetalliege.be).

Au même endroit, vouserez également une chronologie très complète des événements politiques, économiques et sociaux qui se sont déroulés durant cette période statutaire (septembre 2021 – août 2025) et qui ont eu un impact tant sur nos secteurs d'activités que sur les travailleurs relevant de la FGTB Métal Liège-Luxembourg.

Au dos de la farde qui vous a été remise à l'entrée, et dans laquelle vous avez trouvé le présent document, vous découvrirez un code QR qui vous permettra d'accéder, dès la fin de la matinée, à l'ensemble des contenus publiés et diffusés à l'occasion de ce Congrès.

La vie de la Fédération

Elu par un Comité provincial pour occuper la fonction présidentielle de notre Fédération à partir du 1^{er} janvier 2019, puis réélu en octobre 2021, **Thierry Grignard** a décidé de passer la main au 1^{er} janvier 2025. Au cours de ces six années, il a conduit d'une main ferme la destinée de notre Fédération, se battant tant et plus contre un capitalisme toujours plus destructeur pour l'ensemble des travailleurs. Régionaliste jusqu'au bout des ongles, il n'a cessé de mettre en avant l'idée que les Wallons prennent leur sort en main, dans le respect d'une solidarité fédérale et internationale forte et jamais démentie.

Mais Thierry a aussi largement mis les mains dans le moteur syndical quand il a fallu, malheureusement, « restructurer » que ce soit à la FGTB Liège-Huy-Waremme où chacun a loué son sens de l'unité et sa capacité à faire émerger des solutions ou au sein même de notre Fédération lorsqu'il a décidé, fort d'un large consensus, de ramener Place Saint-Paul les régionales de Seraing, Sclessin-Chênée et Herstal. Pour tout cela, qu'il en soit remercié.

Dans le respect des statuts de notre Fédération, c'est un Comité provincial qui est chargé de désigner un successeur quand un président se retire entre deux Congrès. Celui-ci s'est réuni le 24 septembre 2024 et il a choisi **Stéphane Breda**, secrétaire de Verviers et de Luxembourg, comme nouveau président.

Ce changement n'a pas été le seul au sein de la Fédération. Début 2022, **Joachim Schneider** a pris la fonction de secrétaire régional pour Liège. Puis, les secrétaires de Herstal (fin 2023) et de Sclessin-Chênée (fin 2024) ont mis un terme à leur carrière syndicale, entraînant un remaniement important dans notre fonctionnement. **Jean-Luc Lallemand**, déjà secrétaire à Seraing, est désormais en charge également de la régionale d'Herstal alors que **Joachim Schneider**, secrétaire de la régionale de Liège, s'est vu confié la même mission à Sclessin-Chênée. Quant au remplacement de

1. Réplique culte de Buzz l'Eclair, Ranger de l'espace dans la saga Toy Story. C'est aussi, nous semble-t-il, une version Kinépolis d'un extrait de notre Internationale : « nous n'étions rien, soyons tout »

Stéphane Breda à Verviers et dans le Luxembourg, c'est désormais à **Patrick Breuwer** qu'échoit la mission d'y organiser l'action syndicale pour notre Fédération.

Pour être complet, précisons encore les départs en retraite de notre directeur financier **Victor Fabry** et de notre directeur politique et de la communication, **Fabrice Jacquemart**. Pour leur succéder, nous avons fait appel à **Benjamin Fabry** qui occupe déjà la fonction de directeur financier à l'interprofessionnelle liégeoise et à **Alain Briquet**, désormais conseiller politique de notre président. Enfin, nous avons accentué l'interprofessionnalisation de la FAR en confiant à la secrétaire régionale, **Minervina Bayon**, la supervision de l'activité.

Les disparitions

Depuis notre dernier Congrès, il nous faut malheureusement rappeler la disparition de quelques camarades de lutte. Citons :

- **Léon Saint-Remy**, ancien délégué principal chez TNT Express,
- **Florian Lhomme**, élu jeune au CE de la FN à Herstal,
- **Gianni Bearzatto**, ancien délégué d'ArcelorMittal à Chertal,
- **Roger Lemenager**, ancien délégué aux Ateliers de Construction d'Ensival,
- **Alain Venditti**, ancien délégué chez EuroDiesel,
- **Alfonso Grassagliata**, élu suppléant en CE et CPPT chez CPP.

Les élections sociales de 2024

Tous les quatre ans, à l'occasion de notre congrès, il s'agit de revenir sur les résultats des dernières élections sociales. Pour notre Fédération, 2024 a été un grand cru. Il faut le souligner parce que c'est la victoire de tous les délégués présents dans cette salle, mais aussi de tous les candidats. Cette grande victoire, la vôtre, la nôtre, c'est surtout la preuve, une nouvelle fois, de la justesse de notre combat en faveur des travailleurs.

2024, comme les élections précédentes, témoigne d'une progression constante et continue. Élections après élections, même si le paysage de la métallurgie a été profondément bouleversé au cours des dernières années. De nombreuses entreprises ont disparu, mais d'autres se sont créées ou ont vu l'arrivée de représentants syndicaux.

Au total, le nombre d'entreprises soumises à élections est plus ou moins équivalent et en tous les cas, la FGTB Métal fait plus que défendre ses positions.

Par exemple, en conseil d'entreprise (CE), les Métallos rouges recueillent 63 % des mandats contre 33 % à la CSC et 4 % à la CGSLB. En 2020, ces chiffres étaient respectivement de 62 %, 35 % et 2 %. Des chiffres qui valent pour Liège-Huy-Waremme où 83 entreprises ont été concernées par les élections.

Sur l'arrondissement de Verviers et en Province du Luxembourg, les métallos ne sont pas en reste : dans les 24 entreprises concernées, la FGTB est majoritaire, contrairement à une idée qui reste ancrée dans les esprits, puisque 54 % des sièges en CE sont FGTB contre 46 % à la CSC. Là aussi, les métallos enregistrent une légère progression.

S'il est toujours injuste de mettre en évidence quelques scores particuliers dans un contexte où tous les militants et représentants ont donné toute leur énergie à la victoire, prenons toutefois le risque et sélectionnons quelques entreprises symboliques :

- À Bierset, dans les 2 plus grandes entreprises (**FedEx** et **Challenge**), la FGTB au CE et en CPPT prend 27 sièges pour 2 à la CSC et 4 à la CGSLB.
- Aux établissements **Jacobs**, en pleine croissance, et où les élections se tenaient pour la 1re fois, la FGTB enregistre 4 sièges sur 5 en CE.
- Chez **Segal**, la FGTB réalise un score de 5-0 en CE contre 4-1 en 2020.
- Chez **Everzinc** aussi, la FGTB élimine toute représentation CSC.
- Chez **Marichal Ketin**, le personnel réitère sa confiance dans le syndicat rouge qui reste la seule organisation représentée sur le terrain.
- Dans le **Groupe Herstal**, les excellents résultats sont maintenus (4-1 en CE).
- Chez **Patria**, la CSC est éliminée (3-0 en CE contre 2-1 en 2020).
- Chez **Brunswick** (BME), à Verviers, la FGTB reste le syndicat unique (3 sièges en CE).
- Chez **VP Pneus**, la FGTB obtient les 3 mandats en CE et en CPPT et éjecte la CSC.
- Chez **Euro-Locks** à Bastogne, la FGTB passe à 4-1 contre 3-2 en 2020.

Le monde tel qu'il va

La période statutaire précédente (2017-2021) avait été marquée, mondialement, par l'épidémie de Covid et, localement, par de terribles inondations. L'actuelle période statutaire (2021-2025) n'est pas en reste. Sur le plan géopolitique, elle a engendré de nouvelles guerres tant en Europe qu'au Moyen-Orient, remettant au centre des débats la question de la sécurité de nos territoires, poussant des gouvernements (dont le nôtre) à revoir leur politique en matière de défense. Nous y reviendrons.

Pour les travailleurs, ces conflits armés ont aussi eu de lourdes conséquences : la crise énergétique de 2022 (explosion des prix du gaz et de l'électricité) trouve, en partie, son origine dans l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Celle-ci s'est mise hors jeu alors qu'elle était le principal fournisseur de gaz aux États européens, réduisant par la même occasion la quantité de gaz disponible sur le marché mondial. Et, selon la loi de l'offre et de la demande, les prix se sont envolés. Au grand désespoir des consommateurs belges (et européens d'ailleurs).

C'est une preuve supplémentaire que faire confiance au marché est une erreur stratégique et que la libéralisation du secteur énergétique est un échec cuisant. Voilà pourquoi il est important d'insister pour que la gestion du secteur de l'énergie soit collective et démocratique et ne viser qu'un objectif : l'intérêt général.

Un Congrès, c'est aussi le moment de remettre en avant nos valeurs. Réaffirmons donc que ces terribles crises sont l'expression d'un système économique, le capitalisme, destructeur tant pour la planète que pour la classe « travailleur ». La force de ce système, c'est de surmonter les crises, de se perpétuer en se nourrissant d'elles et, in fine, d'appeler au changement pour que surtout rien ne change vraiment. Voilà pourquoi nous continuons à nous y opposer, au nom de la classe « travailleur ».

En entreprises, des luttes pour l'emploi

Au-delà de cette analyse générale, il est important évidemment, dans un congrès comme le nôtre, de tirer les enseignements de problèmes et de conflits auxquels les travailleurs de nos entreprises ont été confrontés. Et ce n'est pas simple, parce que notre Fédération couvre deux Provinces et de multiples secteurs industriels.

Dans cette synthèse, nous ne nous bornerons pas à énumérer les conflits auxquels nous avons été confrontés au cours de ces quatre dernières années (vous pourrez trouver cette chronologie sur le site internet de la Fédération), mais nous tenterons d'en tirer quelques lignes directrices.

Sur la période, notre Fédération a été confrontée à quelques faillites et fermetures d'entreprises. Ce fut le cas d'Halo Steelrings (Seraing) où le fonds allemand Callista n'a jamais cherché à moderniser l'outil ni à investir, se contentant de vider les caisses. Un choix d'autant plus étonnant que l'activité (notamment dans l'éolien) était porteuse et dans l'économie de transition. Pas un investisseur privé n'a voulu reprendre la main et relancer une activité, malgré les compétences reconnues du personnel, tandis que le ministre Borsus (MR) n'a rien fait pour sauver l'outil et ses 75 travailleurs.

Faillite aussi, dans le zoning des Hauts-Sarts, pour l'entreprise Mecamold où un capital défaillant et bien trop dépendant d'un seul client a fini par retirer la prise alors que, des années durant, les travailleurs y ont mené un combat acharné pour défendre leur outil. Sort identique Aux Ateliers de la Meuse (Sclessin), même si une solution a finalement pu y être trouvée, via un groupe français actif dans le nucléaire (Alfeor) qui a redémarré une activité avec une partie des travailleurs tout en évitant scrupuleusement la reprise des dettes. Fermeture, encore, pour Purolator à Sprimont où le groupe a véritablement laissé mourir l'usine.

À Welkenraedt, les voisins Copeland et Hexcel ont connu le même sort : une lourde restructuration à Copeland où, après le rachat de l'usine par un fonds d'investissement américain, l'activité industrielle a été délocalisée en République tchèque ne laissant sur le site que l'activité de R&D et une fermeture à Hexcel où l'objectif de rentabilité fixé par le groupe était tout simplement inatteignable. Au total, ce sont 300 emplois perdus dans la localité. Dans les deux cas, nous avons mené (et menons encore d'ailleurs) un travail important pour permettre la reconversion des travailleurs licenciés, après avoir négocié âprement un plan social digne pour des travailleurs qui ont vécu ces décisions comme des coups de poignard.

Que dire alors de la saga Liberty ? D'abord, rappeler, même si l'opération remonte à 2019, que Liberty acquiert des installations liégeoises d'ArcelorMittal (la Galva 4 et 5, le fer blanc) parce que la Commission européenne, craignant une position dominante, oblige ArcelorMittal à se séparer de certaines de ses activités. Ensuite, expliquer que, pendant six longues années, le combat syndical a été mené au sein de l'entreprise Liberty et devant toutes les juridictions possibles. De cours en tribunaux, nous avons, avec nos Camarades du Setca, cherché à faire sortir nos usines et travailleurs des griffes d'un environnement quasi mafieux. Partout, ou presque, les portes se sont fermées. Que ce soit à la Commission européenne ou au gouvernement wallon, nous nous sommes heurtés à des discours mettant en avant « les réalités économiques ». Pour les centaines de travailleurs de ces usines, ce fut l'enfer. Puis, en 2025, la déclaration de faillite et, enfin, la reprise d'une partie des activités (Galva 4 et 5) et des travailleurs par celui qui avait été contraint de vendre ces mêmes usines quelques années plus tôt, à savoir le groupe ArcelorMittal. Tout ça pour ça, sommes-nous tentés de dire. Quel gâchis pour tous ces travailleurs qui, pendant des années, n'ont jamais su mener une vie sereine.

Notre action comme métallos

Le retour sur ces quelques conflits emblématiques montre à quel point il peut être difficile de maintenir des activités quand les actionnaires sont géographiquement éloignés des usines (Liberty) et qu'ils posent des choix économiques qui nous paraissent absurdes d'un point de vue industriel alors qu'ils visent uniquement des retours sur investissement. Des entreprises bien portantes (Copeland, Hexcel), avec un carnet de commandes rempli (Halo Steelrings) sont contraintes de fermer ou de lourdement restructurer alors qu'elles ont tout pour continuer à exister : des travailleurs compétents, des produits de qualité, un secteur porteur. Le phénomène n'est certes pas neuf, mais il nous semble s'amplifier.

Ces exemples montrent la pertinence du sens de notre action syndicale : la grève, la mobilisation des travailleurs, la construction d'un rapport de force, l'interpellation du monde politique, la capa-

cité à négocier sont notre « boîte à outils » pour tenter de faire comprendre aux décideurs qu'ils se trompent, qu'ils doivent changer leur décision ou en atténuer la portée.

Notre combat chez FedEx reste un cas d'école. Après la décision prise par la direction de délocaliser une partie importante de l'activité vers Paris, nous avions (en 2021, soit à cheval sur l'ancienne et l'actuelle périodes statutaires) largement atténué les conséquences de la restructuration via un maintien important de l'activité et la réduction du nombre d'emplois perdus. Le temps nous a permis de mesurer à quel point notre combat était juste socialement et pertinent économiquement : FedEx a fait « machine arrière » et a relocalisé une partie des activités évacuées vers Paris à Liège.

C'est aussi tout le sens de notre combat, avec d'autres acteurs d'ailleurs, qui visait à accorder un nouveau permis d'environnement à Liege Airport : il a fallu montrer les dents et bombar le torse pour que le développement économique, et l'emploi qu'il soutient, puissent être confortés. Une récente étude de l'ULiège nous conforte dans cette voie : l'activité aéroportuaire liégeoise y est décrite comme résiliente, structurante et productive puisque pas moins de 10 960 emplois y gravitent (chiffres de 2023). Rappelons aussi que la grosse majorité des emplois sont syndicalement organisés, principalement par notre Fédération : cela signifie que les « bullshit jobs » décrits par les opposants au développement de l'aéroport ne sont pas la règle. Partout où nous sommes (nous et les autres Centrales de notre organisation syndicale), nous revendiquons des emplois de qualité. Que cela soit dit une bonne fois.

De son côté, le secteur de l'armement a aussi nécessité toute notre attention. Pour la même raison : il est structurant dans notre environnement économique avec des entreprises importantes, la FN et John Cockerill pour citer les principales. Mais aussi parce que certains aiment cibler nos entreprises, notamment la FN : puisqu'elle « appartient » à la Région wallonne, elle devrait d'être éthiquement exemplaire. Ceux-là pensent-ils naïvement qu'interdire à la FN d'exporter des armes dans des zones sensibles va mettre fin aux conflits qui s'y déroulent ? Cyniquement, d'autres acteurs du secteur (en France, en Allemagne) n'attendent que cela pour s'offrir des parts de marché. Sur la question, notre position est claire : imposer des contraintes importantes à nos entreprises ne mettra jamais fin à une guerre, en revanche ces mêmes contraintes risquent de mettre à mal, en Wallonie, un secteur de l'armement pourvoyeur d'emplois. Et d'emplois de qualité puisque les travailleurs dont on parle sont actifs dans des entreprises importantes, organisées syndicalement, où les travailleurs bénéficient de contrats stables, de conditions salariales intéressantes et de conditions de travail plus que respectables.

Par ailleurs, la situation géopolitique (guerre en Ukraine, mais pas seulement !) a remis à la Une de l'actualité la question de la sécurité de nos territoires. Le « réarmement » de nos pays européens semble redevenir une priorité pour de nombreux États européens, poussés dans le dos par les USA de Donald Trump. Il en va ainsi de la Belgique où l'actuel ministre de la Défense, le nationaliste flamand Théo Franken (N-VA), a obtenu de son gouvernement qu'il réinvestisse massivement (plus de 30 milliards d'euros) dans son armée. Dans ce contexte, notre rôle est de défendre nos entreprises et de veiller à ce qu'elles obtiennent « leur juste part » dans les contrats actuels et à venir. D'ailleurs, nous avons déjà interpellé, il y a quelques mois, la direction de John Cockerill qui avait laissé entendre qu'elle serait intéressée par un développement de son activité sur le site d'Audi (à Forest) ou de Caterpillar (à Gosselies) : que cette direction assure d'abord l'emploi des travailleurs des sites qu'elle occupe aujourd'hui, à Seraing et à Aubange !

Notre action comme interpro

Sur un plan plus interprofessionnel, notre action nous a conduits sur le terrain juridique.

En premier lieu dans la suite de l'affaire des 17 de Cheratte, du nom de l'action qui avait été menée par des Camarades sur le Pont de l'autoroute en 2015. Le dossier a poursuivi son parcours devant

les tribunaux : d'abord, la Cour d'appel de Liège a confirmé, en 2021, le premier jugement qui avait reconnu les 17 coupables d'entrave méchante à la circulation. Décision ensuite reconfirmée par la Cour de cassation, en avril 2022. En janvier 2025, la Cour européenne des droits de l'homme, que nous avions sollicitée, rendait enfin le même avis. Au terme de ce parcours devant les tribunaux, nous ne pouvons qu'y voir une grave restriction du droit de manifester et plus encore la confirmation d'une tendance à la pénalisation de ce droit.

C'est dans la même logique que nous nous sommes opposés au projet de loi « anticasseurs » déposé par le ministre de l'Intérieur, Vincent Van Quickenborne (Open VLD), sous le gouvernement Vivaldi. Le combat fut rude et acharné : plusieurs manifestations ont été organisées dans les rues, à Bruxelles et ailleurs, pour contester un projet gouvernemental qui menaçait sérieusement le droit de manifester. Un large front social s'est constitué, essentiellement à l'initiative de la FGTB, pour faire reculer le gouvernement. Et notre mobilisation, engagée sur plusieurs mois, a finalement porté ses fruits puisque le texte ne sera jamais voté au Parlement. Il n'empêche : les syndicats et les organisations de la société civile qui ont combattu ce texte s'inquiètent que notre société soit de plus en plus souvent confrontée à des projets visant à restreindre l'exercice des libertés fondamentales et la défense des droits humains.

Sur le terrain plus classique des combats syndicaux, comme le pouvoir d'achat, nous avons aussi sorti régulièrement nos banderoles, sifflets et fumigènes, pour dénoncer une politique salariale défavorable à la classe « travailleur ».

D'abord, il a fallu obtenir, par la rue, des compensations à l'explosion du coût des produits énergétiques (gaz, électricité, mazout) à la suite de l'invasion de l'Ukraine. Puis, il a fallu continuer à attaquer la loi de 1996 sur l'évolution des salaires des travailleurs du secteur privé, un texte bien trop favorable aux thèses patronales, plus encore depuis sa modification de 2017.

Qu'il s'agisse de la négociation de l'accord interprofessionnel de 2023-2024 ou de celui de 2025-2026, cette loi n'a cessé de cadenasser la discussion entre les interlocuteurs sociaux rendant impossible la conclusion d'un accord équilibré. Essentiellement parce qu'elle est trop favorable aux patrons. Dans un fauteuil, ceux-ci ont bien facile de se ranger derrière le rapport du Conseil Central de l'Économie (CCE) qui fixe une marge « impérative » à l'évolution des salaires. Pour rappel, tant pour 2023-2024 que pour 2025-2026, la marge a été fixée à 0 %.

Nous avons largement mobilisé pour que soit revue ou supprimé cette loi de 1996, pudiquement nommée « loi de sauvegarde de la compétitivité » : durcie en 2017 sous le 1^{er} gouvernement MR-N-VA, elle paralyse la concertation sociale. Ce que dénonce d'ailleurs l'Organisation internationale du travail dans un texte malheureusement non contraignant, jugeant la loi « incompatible avec la liberté de négociation collective ». Ce combat, il nous faudra continuer à le mener : il est essentiel dans l'équilibre à trouver entre la rémunération de la classe « travailleur » et la rémunération du capital.

Inverser la tendance

Sur la période statutaire, nous avons été confrontés, sur le plan wallon comme sur le plan fédéral, à deux types de majorités. Jusqu'aux élections de juin 2024, les deux gouvernements reposaient sur des majorités intégrant un pan progressiste. Depuis lors, ce sont des majorités de droite qui gouvernent en Wallonie comme au fédéral.

Ne faisons pas dans l'angélisme : les partis de gauche qui acceptent les contraintes du pouvoir sont souvent fort loin des principes qui devraient les guider et les compromis négociés nous paraissent souvent bien fades. Comment tolérer, par exemple, qu'un parti progressiste accepte une marge salariale à 0 % ? Nous ne nous y résoudrons jamais.

Mais que dire de la tempête qui s'abat sur nos têtes depuis que des majorités de droite (à nos yeux Vooruit n'est pas un vrai parti de gauche) gouvernent ?

Au fédéral, la chasse aux chômeurs est ouverte, le droit du travail fracassé, le droit à la pension raboté et le droit d'être malade menacé. Toutes les économies visent les mêmes poches, les nôtres, tandis que le capital est complètement épargné des efforts.

Notre Sécurité sociale et notre État-providence sont attaqués, accusés de vivre au-dessus de leurs moyens alors qu'ils sont vidés de leurs ressources par ceux qui veulent prouver leur inefficacité.

En Wallonie, et en Fédération Wallonie-Bruxelles d'ailleurs, des gouvernements de droite pure pratiquent une politique de la terre brûlée : le monde du travail n'existe simplement que pour exécuter tout ce qui pourra complaire au capital. Une réforme des droits d'enregistrement a été mise en œuvre et elle coûte « un pont » aux finances wallonnes tout en ne profitant qu'aux plus fortunés. Qu'importe ! On fait porter sur les travailleurs les réformes nécessaires pour la financer.

Des outils efficaces de remise à l'emploi, comme les cellules de reconversion, sont démolis pour permettre au secteur privé, via les boîtes d'intérim, de s'emparer du marché : il y appliquera des recettes qui ne fonctionnent pas, qui ne remettent pas à l'emploi durable, mais qui dégagent des dividendes pour des actionnaires.

Depuis des mois, et même avant la mise en place du gouvernement fédéral, nous menons le combat. Nous ne les lâcherons pas. Il faut qu'ils partent : ils remettent en cause les fondements de notre vivre ensemble, les fondements de notre démocratie, les fondements du pacte social que nous avons négocié au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Au sein de notre organisation syndicale, nous sommes une force de mobilisation. Nous le devons d'abord à nos militants et à nos affiliés. Bien que la réduction du nombre d'emplois dans l'industrie nous impacte, le développement du secteur de la logistique, notamment autour de Liege Airport, permet à notre Fédération de maintenir sa capacité de faire bouger les lignes.

Notre force de frappe, nous la tenons aussi du travail des équipes de la Fédération : notre président, nos secrétaires, nos permanents, nos techniciens et formateurs de la FAR. La qualité de notre analyse politique et sociale, notre travail administratif de gestions de dossiers individuels, notre empathie envers les affiliés, nos services sur les matières juridiques ou de protection, de prévention et de sécurité sur les lieux de travail, notre aide aux analyses financières de comptes et bilans des entreprises, notre offre de formation qui continuent à rencontrer auprès des militants un vrai succès : c'est aussi tout cela qui fait de la FGTB Métal Liège-Luxembourg une organisation forte et efficace dotée de bases financières solides et maîtrisées.

Demain ?

Les quatre années à venir seront, sans aucun doute, aussi intenses que celles que nous venons de vivre. Il nous faudra poursuivre la lutte contre un capitalisme toujours plus destructeur pour les travailleurs, les citoyens et la planète. Il nous faudra aussi mener la lutte contre les valets de ce capitalisme, ceux qui le valorisent, le justifient voire le glorifient.

Ils sont, n'ayons même pas peur des mots, un danger pour la démocratie.

Ils organisent une casse sociale massive et délibérée qui broie les travailleurs, les jeunes, les pensionnés, les demandeurs d'emploi, les sans-papiers. Ils mènent une politique d'appauvrissement des déjà appauvris, au mépris de l'intérêt général, des services publics, de la Sécurité sociale, de la culture, de l'éducation, des associations, de la justice, des droits humains. Ils mentent, désinforment et participent à la normalisation des discours et des idées d'extrême droite. Ils imposent une « thérapie

du choc » contre tout un pays, au bénéfice des riches et des puissants. Ils criminalisent ceux qui résistent.

Dégageons-les ! Mais ne nous arrêtons pas là ! Il nous revient aussi d'expliquer à ceux qui disent nous prêter une oreille attentive quelles sont les lignes de force de notre vision de gauche et que nous attendons d'eux (tous) qu'ils gouvernent sur base de cette feuille de route. Défendons des services publics forts, des initiatives publiques concertées avec le monde du travail : la reconversion des régions couvertes par notre Fédération en dépend.

Continuons la lutte. Partout, tout le temps. À l'international, évidemment, mais aussi plus localement, au niveau de notre Région, là où notre impact, celui de la FGTB Métal Liège-Luxembourg, est le plus fort. C'est le sens du renardisme ou du régionalisme wallon si cher à notre Fédération : répondre aux besoins des travailleurs et améliorer leur quotidien en mettant à disposition de notre Région tous les leviers nécessaires en vue de sa reconstruction économique.

Notre régionalisme wallon est une ambition : en retissant le lien démocratique entre le citoyen et la politique, il défend un autre modèle de société, alliant solidarité fédérale et besoins régionaux. Il est important de le rappeler alors que nous sommes confrontés à un projet politique dévastateur pour la classe « travailleur », y compris en Wallonie.

Table des matières

La vie de la Fédération	3
Les disparitions	4
Les élections sociales de 2024	4
Le monde tel qu'il va	5
En entreprises, des luttes pour l'emploi	5
Notre action comme métallos	6
Notre action comme interpro	7
Inverser la tendance	8
Demain ?	9